

CENTENAIRE
DE LA
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE
DE
GENÈVE
1888-1988



Genève
1988

Société Académique
de Genève.

M

La Société Académique de Genève a été fondée en Mai 1888; elle compte aujourd'hui plus de 450 membres et son capital s'élève à environ fr. 58.000. Avec les ressources modeste dont elle a pu disposer jusqu'ici, elle s'est efforcée de rendre à l'Université des services utiles, mais elle pourrait faire bien plus encore si elle avait l'appui de tous ceux qui à Genève s'intéressent au développement de l'instruction supérieure.

Nous venons donc solliciter votre appui et vous prions de signer le bulletin d'adhésion ci inclus.

Notre patrie a, dans le domaine des sciences et des lettres, une ancienne réputation et de précieuses traditions; développer l'Université de Genève, c'est diriger l'activité nationale dans un sens où elle a les plus grandes chances de se développer avec fruit.

Plusieurs des Universités les plus prospères de l'Europe sont situées comme la nôtre dans de petits pays n'ayant que des budgets limités. C'est par les dons qu'elles ont reçus et dont l'accumulation a créé des fortunes souvent considérables qu'elles peuvent subsister et garder un rang honorable vis-à-vis des Universités des grands États.

C'est pour recevoir et capitaliser ces dons que la Société Académique a été créée. Son but doit lui concilier la sympathie de tous les amis de Genève.

Le Comité

Les dames peuvent faire partie de la Société.



Circulaire de la Société Académique des années 1894-1895. On remarquera l'invitation est adressée aussi aux dames: peu de Sociétés le faisaient alors.

Message du président

Lorsque fut créée la Société Académique de Genève en 1888, l'essor des sciences et des techniques créait un climat favorable au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Actuellement l'enthousiasme se tempère, la confiance fait place au doute, l'optimisme cède le pas à la peur. Il est vrai que la société de la fin du XX^e siècle est confrontée à des problèmes dramatiques. En même temps, l'avance fulgurante des technologies nouvelles la conduit dans des espaces inexplorés et inquiétants.

Faut-il renoncer aux avantages des découvertes récentes, faut-il freiner le progrès? Cela serait-il d'ailleurs possible?

L'important, c'est de dominer les instruments technologiques mis à notre disposition par la science, de les rendre utiles et bienfaisants. Pour cela, il est indispensable de poursuivre l'avance de nos connaissances, le perfectionnement de nos méthodes. En outre, dans la maîtrise du progrès, les sciences dites humaines ont une grande importance. Leur développement, selon des méthodes sûres et scientifiques, doit aussi être assuré.

La position politique, culturelle, scientifique, philanthropique de Genève la met en bonne place pour jouer un rôle dans

cette progression. Elle dispose d'institutions universitaires d'un niveau reconnu, qui comptent nombre de chercheurs et d'enseignants qualifiés et dynamiques. La présence du CERN et d'entreprises industrielles ou de recherche privées féconde et enrichit leur activité.

L'enseignement et la recherche à l'Université de Genève fonctionnent grâce à l'effort considérable de l'Etat. Le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique, la Fondation Jeantet ainsi que d'autres fondations contribuent aussi pour une très grosse part au financement de la recherche (en partie aussi de l'enseignement).

Il arrive souvent cependant que dans le cadre malgré tout limité des crédits disponibles, il manque à tel professeur, à tel chercheur, à tel groupe de recherche, les moyens d'acquérir un appareil, d'assister à un symposium important, d'achever un travail, de publier ses résultats.

L'institution privée qu'est la Société Académique a pour vocation d'aider l'Université. Elle le fait par l'octroi d'appuis financiers ponctuels, qui sont en général de nature subsidiaire, en appoint aux autres moyens. Les crédits qu'elle alloue servent à l'achat d'équipement scientifique ou de livres, permettent la participation à des colloques ou l'organisation de congrès, fournissent une aide à l'enseignement ou à des publications. Elle tend notamment à encourager la «relève» genevoise, qui se prépare à prendre des responsabilités au sein de l'Université.

Disposant de divers fonds, qu'elle gère et dont elle distribue librement les revenus, elle fait en toute indépendance le choix des projets qu'elle soutient. Bien qu'elle mette des conditions strictes à son appui, elle le donne avec la souplesse et la rapidité que lui confèrent sa structure et la collaboration, bénévole, des

membres de ses commissions. Par une gestion judicieuse, la Société Académique a non seulement maintenu mais considérablement accru la valeur réelle de ses fonds au cours des dernières décennies. Si les montants alloués ne peuvent se comparer à ceux d'un Fonds National, ils sont toujours donnés dans des conditions d'efficacité et d'opportunité optimales.

Genève a eu une longue et belle tradition de mécénat; c'est sur les fondements de cette générosité financière que la Société Académique a construit son appareil de soutien à l'Université.

Il y a encore des mécènes à Genève. La Société Académique, de même que d'autres institutions telles que le Fonds National, en ont bénéficié récemment. Nous souhaiterions que d'autres se joignent à eux pour permettre à notre Société d'accroître son aide à nos chercheurs et à nos enseignants.

Gérard de HALLER

Une tradition genevoise

Les Genevois sont très attachés à leur Université. Parce qu'ils y ont fait leurs études, et que les souvenirs de jeunesse sont inégalables? Sans doute, mais il y a autre chose. Même les Genevois qui n'ont pas étudié à l'Université, ou l'ont fait ailleurs, sentent bien qu'il y a quelque chose de plus: l'identité même de Genève tient à sa grande tradition spirituelle. Quelle autre ville dans le monde compte autant de savants illustres — et ce depuis le XVI^e siècle — par rapport au nombre de ses habitants? Les noms de grands théologiens, de juristes, de médecins, de naturalistes, de philologues, affluent à la mémoire au seul énoncé du nom de cette ville. Or ces savants, célèbres ou moins connus, ont quasiment tous enseigné à l'Académie, ancêtre de notre Université.

Que l'on songe à cette cité relativement petite, qui compte au maximum quinze mille habitants au XVI^e siècle, entourée d'ennemis, presque sans ressources agricoles, mais qui fit l'effort de créer et d'entretenir une Académie, à la suggestion de Jean Calvin, pour fournir des pasteurs à l'Europe protestante. Cette fondation fut la chose de l'Etat, bien sûr, mais ne se réalisa pas sans le concours de toutes les bonnes volontés. Les dons affluèrent de partout, des gens aisés comme des plus modestes. Le grand imprimeur Estienne, si souvent à court d'argent, trouva je ne sais combien d'écus pour la collecte de 1559, tandis que les plus simples donnaient quelques sous.

Cette Académie, devenue Université en 1878, attirait les savants, retenait les réfugiés déjà célèbres, heureux de la faire bénéficier de leur enseignement: ainsi Hotman, Scaliger, Casaubon, et tant d'autres. C'est la lumière au milieu de la cité. Aussi chacun a-t-il à cœur de l'entretenir, quoi qu'il en coûte.

Au cours du XIX^e siècle, ce mécénat traditionnel se poursuivit, plus important que jamais. Sa forme principale, héritée du XVIII^e siècle, tenait au fait que les professeurs de familles aisées enseignaient sans traitement; on les qualifiait alors d'honoraires. Sous la Restauration, par exemple, un professeur sur deux était honoraire. Rarement l'Etat avait été aussi réduit et pauvre, et les impôts aussi légers. La prudence, la crainte de voir renaître les excès de la Révolution et de l'Empire, où les besoins de l'Etat avaient ruiné tant de gens, dominaient la politique de la Restauration. Mais les rêveries romantiques, les tendances libérales, la germination du radicalisme, suscitaient une autre forme de mécénat plus populaire: des sociétés se fondaient, des pétitions, des souscriptions se lançaient. L'Académie reçut aussi l'appui de ces mouvements collectifs. Ou plutôt le mécénat tendait à conjuguer les largesses individuelles et la bonne volonté collective.

L'herbier que constituait Augustin-Pyrame de Candolle, par exemple, bénéficiera des efforts de toutes les dames de la ville sachant dessiner et peindre — c'était au temps des miniatures et des albums à l'aquarelle, et la bonne éducation des jeunes filles comportait généralement l'art du crayon et du pinceau. Candolle voulait faire copier un herbier immense qu'il devait rendre après quelques semaines. Ce fut une fièvre d'émulation qui saisit



Pose de la première pierre des Bâtiments Académiques, le 31 octobre 1868.

Photo B.P.U.



Vue des Bâtimens Académiques avant 1899

Photo Service du Vieux-Genève

toutes les dames de la ville, et la copie fut exécutée en peu de temps.

Les prix décernés par l'Académie — et il y en eut pour toutes les Facultés et presque toutes les disciplines — furent alors fondés par des dons et legs: prix Bellot, Colladon, Disdier, Amiel, Bizet, Chenevière-Munier, Ador... Des laboratoires, le Musée d'histoire naturelle en 1820, entièrement équipés par des donateurs. En 1832, une chaire de chimie fut créée, entièrement due à la libéralité de la Fondation Tingry (donateur du domaine de Bellefontaine, à Cologny).

Le régime radical de 1847 et les gouvernements qui l'ont suivi tinrent à cœur de développer l'Académie, décapitée par les démissions des professeurs de droite, Auguste de La Rive, Rilliet-de Candolle, Charles Trembley, Odier, Cherbuliez et Duval, qui comptaient alors parmi les plus illustres. Il fallait montrer qu'on ne resterait pas sur une impression de défaite. Des chaires nouvelles de sciences et de médecine furent alors créées. On aurait de nouveaux bâtiments, construits là où l'on démolissait les fortifications, aux Bastions, et l'on aurait une Faculté complète de médecine, et non plus seulement l'Ecole préparatoire, qui obligeait les étudiants à aller achever leurs études ailleurs, à Paris ou en Allemagne. Cela prit du temps, mobilisa les énergies, absorba les ressources. A nouveau, chacun se disait que l'Etat ne pouvait supporter sans aide le fardeau de cette magnifique Université. L'idée de créer une société réunissant les bonnes volontés, était dans l'air. A cela s'ajoutait l'exemple de Bâle, où une société de ce genre existait depuis 1835, ayant réuni des fonds déjà importants, capables d'aider substantiellement l'Université de cette ville.

Fondation de la Société Académique

Que serait cette société? populaire? radicale? ou au contraire conservatrice, et capable de faire contre-poids aux tendances d'un gouvernement que beaucoup trouvaient trop à gauche?

En 1873, la *Chronique radicale* annonçait le lancement d'une «Société de l'Université» par Georges Fazy, député au Grand Conseil, avocat et frère de l'historien Henri Fazy, afin de réunir des fonds pour créer de nouvelles chaires, des bourses, etc. On remarque dans le règlement projeté la phrase suivante, qui en dit long: «Il ne peut être institué avec les fonds de la Société, aucun cours, bourse ou prix de sciences théologiques». On jouait la carte radicale et anti-cléricale! Mais l'appel lancé n'eut guère d'écho.

En 1880, Emile Ador voulut constituer une «Fondation de l'Université de Genève», se mettant en rapports avec Carl Vogt, A.-J. Martin, Louis Soret... Mais le gouvernement n'accorda pas son appui et le projet tomba.

Alain DUFOUR

Au moment de l'annexion de Genève à la France en 1798, parallèlement à la Société Economique, destinée à gérer de façon autonome les biens de l'ancienne République de Genève, une Société Académique fut constituée pour gérer l'Académie de Genève. Mais très vite, la République Française plaça l'Académie sous son contrôle, et la Société Académique fut réduite au rôle d'organe consultatif puis de Société amicale des professeurs de l'Académie. Ce qu'illustrent les vers latins, ci-contre, qui célèbrent les professeurs d'alors. Leur auteur, Peschier-Fontanes, les lut à la réunion de la Société le 3 avril 1812 chez le professeur Marc-Auguste Pictet (extrait de la Bibliothèque britannique; Voir Ch. BORGEAUD, Histoire de l'Université de Genève, t. II, l'Académie de Calvin dans l'Université de Napoléon, Genève, 1909, p. 22s. et 129).

SODALIS SODALIBUS.

MAGNUM opus aggredior. Faveas o Musa canenti !
Quam doctis sit læta viris ACADEMIA NOSTRA
Dicere fert animus, meritas que effundere laudes.

Primus adest, scriptis qui nobis jungit amicè
Prægestans pacem, divisos orbe Britannos; (1)
Cui comes ire parans, animosus nomine tanto,
Tentat iter juvenis, jam nec incognitus orbi, (2)
Maxima PICTORUM soboles: SYLVANUS et ille (3)
Discipulos nutu qui temperat atque Magistros:
Excipit hunc PICOTINA biceps gens, grata Camænis, (4)
Seu dicat decreta Deum, aut mortalia fata.
Radicumque ferax RUPES, Jordanis amica; (5)
Indubiæ fidei DUBIUS (6); tum fidus Achates,
VACCUS, Christiadum mores æstumque Lemanni
Cryptogamæ et segetis reserens miracula mundo: (7)
Doctior et doctis, Sophiæ nunc limina pandens,
Nunc secreta animi scrutans mentisque PREVOTUS: (8)
Et TRIACONTAËDER, centrorum arcana revelans,
Ausus Borbonico Archimædem comprehendere versu: (9)
Quis verò ille virum qui sic comitatur euntem,
Arte suâ gnarus numerorum solvere nodos,
Euleri pronepos? SCHALBI (10), tu maximus ille es!
Proximus ingreditur Germanus nomine WEBER,
Defectus solis varios Lunæque labores,
Temporis et prisci latebras aperire suetus: (11)
Romanâ accedit redimitus tempora lauro,
Naribus emunctis, VILLARDUS (12) ad omnia promptus:
Italiam magnâ conclamans voce SIMUNDUS: (13)
Doctus et ad longum finem producere vitam,
ODERUS (14), auxilio veniens mortalibus ægris:
Aut cæcis reddens oculorum lumina clara.
Discussiens tenebras, MALNORIUS (15), iride sectâ;

- (19) Mr. Th. De Saussure et Mr. Necker De Saussure, professeurs de minéralogie et de botanique.
- (20) Mr. Necker, fils, professeur adjoint de minéralog.
- (21) Mr. Necker, père.
- (22) Mr. Théodore De Saussure.
- (23) Mr. Jurine, professeur de zoologie; il vient de remporter le prix sur le croup.
- (24) Mr. Tingry, professeur de chimie; il a fait l'analyse des sources minérales du Département.
- (25) MM. Le Fort, père et fils, professeurs de droit.
- (26) Mr. Girod, professeur adjoint de droit.
- (27) Mr. De Candolle, professeur honoraire de botanique.
- (28) Mr. Maurice, professeur honoraire de mécanique analytique, et Préfet à Périgueux.
- (29) Mr. Bertrand, professeur émérite de mathématiques.
- (30) Mr. Peschier, professeur adjoint de théologie, auteur de la pièce de vers, sauf les cinq derniers, que MM. Pictet et Picot lui ont adressés en remerciement.

Cette Pièce a été lue par son auteur dans l'assemblée de la *Société Académique*, le 3 avril 1812. Cette Société se réunit tous les quinze jours, chez chacun des Membres de l'Académie, à tour de rôle. Elle s'est formée en 1810.

Nec minor arte suâ, frater, parientibus adstans : (16)
 RUPIGENAM indictum patiar-ne, virumque tacebo
 Cujus ope integrâ nunc vescitur indigus ollâ : (17)
 Cunctis aridet RIPANUS (18), semina rerum
 Omnia Voltaïco disjungens igne perenni :
 At, quid vos memorem, sociatos sædere certo,
 SALSURIDUM (19) genus, herbarum lapidum-ve trophæis
 Præclaros, aut te, juvenem (20) florentibus annis,
 Quem pater Æneas (21) et avunculus excitat Hector? (22)
 Te, JURINE, canam, decoratum divite palmâ, (23)
 Cui sub sole patet muscarum forma colorque :
 Pharmaca librantem, te, doctum tingere, TINGRY,
 Et mixtis salibus lympham indagare salubrem. (24)
 Te, venerande pater, te, fortunate parentis
 Æmule qui, FORTES (25) illustri nomine dicti,
 Jura datis populo; te, legum oracula certa,
 Pandentem, GIRALDE (26), tuis consultoribus æquum.
 Di prohibete meis neglecti versibus absint,
 Invida quos ætinet fortuna ac dissita tellus,
 CANDOLIUS (27), sertis cumulat quem Gallica Flora.
 Incumbens que pari studio MAURITIUS (28) arti
 Quâ polus ætherius patefit, populi-ve reguntur.
 Denique, ut hunc numerum reverendo nomine claudam,
 Te dicam, sanctâ semper pietate colendum,
 Te, BERTRANDE (29), diu vegetum florente senectâ,
 Nunc soli occiduo similem, qui lumina condit,
 Hæc ego de vobis; tenuis conamina musæ;
 Si placeant, feriam sublimi vertice cælum.

Hic, tot sic tantos uno qui colligit ictu
 PISCATOR (30), pisces, justum sortitur honorem :
 Omnibus hic carus quantum est! Si Græcia Sophos
 Mirans dilexit, noster non cedit amore
 Quem læti, memores, cunctiq; rependimus illi.

N O T E S.

(1) M. A. Pictet, professeur de physique expérimentale, et rédacteur principal de la partie des *Sciences* de la *Bibl. Brit.*

(2) J. P. Pictet, professeur adjoint à la chaire de physique expérimentale.

(3) Mr. Boissier, Recteur de l'académie.

(4) MM. Picot, père et fils, professeurs de théologie et d'histoire.

(5) Mr. De Roches, professeur d'hébreu.

(6) Mr. Duby, professeur de théologie.

(7) Mr. Vaucher, professeur d'histoire ecclésiastique, et auteur d'un ouvrage sur les conferves, etc.

(8) Mr. Prevost, profes. de philosophie et de physique.

(9) Mr. Lhuillier, professeur de mathématiques. Il a découvert un solide régulier, qu'il a nommé *Triacontèdre* : il s'est égayé à mettre les plus belles propositions d'Euclide en chanson, sur l'air de *la Bourbonnaise*.

(10) Mr. Schaub, professeur adjoint de mathémat.

(11) Mr. Weber, professeur de belles-lettres. Il s'occupe beaucoup de chronologie astronomique.

(12) Mr. Duvillard, professeur de belles-lettres latines.

(13) Mr. Simonde Sismondi, professeur de philosophie, auteur d'une Histoire des Républiques d'Italie.

(14) Mr. Odier, professeur de médecine.

(15) Mr. Maunoir, professeur de chirurgie.

(16) Mr. Maunoir le cadet, professeur adjoint à son frère.

(17) Mr. De Roches, fils, adjoint de médecine. Il s'est beaucoup occupé des soutes économiques.

(18) Mr. De La Rive, professeur de chimie. Il a beaucoup étudié la chimie Voltaïque.

Brève histoire de la Société Académique

Une initiative prise par des étudiants!

En 1887, un membre actif de la Société de Zofingue (il avait nom Eugène Choisy et n'avait que 21 ans) présentait à ses camarades un exposé sur le Hochschulverein de Bâle, fondé en 1835, dans le dessein de soutenir moralement et matériellement l'Université, à laquelle la scission de Bâle-Campagne venait de porter un coup très grave.

De semblables associations s'étaient constituées par la suite à Zurich et à Berne.

Les Zofingiens décidèrent que l'exemple bâlois devait être suivi à Genève. Ils créèrent un comité d'initiative dont ils confièrent la présidence à l'un d'eux: Charles Borgeaud.

Le 16 mai 1888, Borgeaud présentait son rapport à une assemblée constitutive. Ce texte commence en fanfare: «La Société Académique de Genève se fonde avec trois cents membres, un fonds capital versé de dix mille francs et un revenu de mille francs environ formé de cotisations assurées». Les statuts, soigneusement élaborés, furent acceptés d'enthousiasme. Ils proclamaient (article 3): «La Société Académique a pour but de grouper tous les amis des études supérieures à Genève. Elle se propose de contribuer de tout son pouvoir au progrès du haut

enseignement dans tous les domaines et particulièrement au développement de l'Université».

La Société Académique est donc née, il y a cent ans, d'une initiative prise par des étudiants. Ceux-ci se sentaient, à l'époque, pleinement solidaires de leur université. Ils ne songeaient pas seulement à recevoir, mais aussi à offrir. Offrir leur concours pour quêter des moyens financiers, pour susciter l'intérêt, mieux, la sympathie des Genevois, dont l'Université avait besoin pour s'épanouir.

Pendant trente ans, des étudiants ont assuré le secrétariat de la Société Académique. Jusqu'à la première guerre, Zofingue et Belles-Lettres lui ont versé la plus grande partie du bénéfice de leurs «théâtrales». Les étudiants français s'apprêtaient à les imiter.

Tempora mutantur. Les étudiants d'aujourd'hui sont plus enclins à revendiquer qu'à offrir...

La Salle Naville

On avait fêté, en 1890, le «jubilé» du philosophe et théologien Ernest Naville, qui venait d'entrer dans sa soixante-quinzième année, et on avait récolté à cette occasion 7 000 francs (ce qui, pour l'époque, était une somme!) On les confia à la Société Académique, à charge pour elle de les consacrer «à quelque but scientifique unique auquel la mémoire de M. Naville puisse être attachée et qui porte son nom». Le Comité décida de les utiliser pour créer, à la Bibliothèque publique, une Salle de lecture où puissent travailler côte à côte les professeurs et les étudiants de la Faculté des Lettres. L'Etat ayant doublé la somme, les travaux

Société académique de Genève
1888-1889



CHARLES BORGEAUD



EUGÈNE CHOISY



BARTHÉLEMY BOUVIER



EDOUARD SARASIN



EMILE RIVOIRE

Comité 1888: Charles Borgeaud, Eugène Choisy, Barthélemy Bouvier, Edouard Sarasin, Emile Rivoire.

purent commencer. En 1897, on inaugurerait la «Salle Naville». «On ne saurait imaginer un lieu de retraite plus avenant... et plus coquet: les tables de travail sont munies de tiroirs fermant à clef... l'éclairage électrique nous donne pleine satisfaction» déclarait, enthousiaste, Auguste Blondel, président du Comité, dans son rapport annuel. On se contentait alors de peu! La Salle Naville est vite devenue une institution. Les «lettreux», professeurs et étudiants, s'y retrouvaient. Elle a été le centre intellectuel et social de la Faculté. Elle l'est encore, de nos jours, pour le Département des Sciences de l'Antiquité.

L'Histoire de l'Université

Vers la même époque, la Société Académique a pris l'initiative de confier à Charles Borgeaud le mandat d'écrire l'histoire de l'Université, qui s'apprêtait à fêter en 1909 le trois cent cinquantième anniversaire de sa fondation. Des sommes importantes furent recueillies: les volumes — des in-folio somptueusement imprimés, richement illustrés, reliés en parchemin — se sont succédé: *L'Académie de Calvin* (1900), *L'Académie de Calvin dans l'Université de Napoléon* (1909), *L'Académie et l'Université de Genève au XIX^e siècle* (1934). Le tome I^{er} s'ouvre par un «avertissement» dont voici le début: «La présente publication est due à l'initiative de la Société Académique, une association libre d'amis de l'Université, qui pensent que, dans le domaine des études supérieures, le glorieux passé d'une patrie impose des devoirs à tous ses enfants».

Ce texte met en évidence le caractère civique de l'entreprise, à laquelle la Société Académique a consacré, au fil des ans, des

sommes considérables, que complétaient les montants mis à disposition par le Département de l'Instruction publique et par le Sénat universitaire. On notera la chose: la Société Académique n'a jamais eu l'ambition de se substituer aux pouvoirs publics. Elle a toujours collaboré avec eux, en étant consciente du fait que ses interventions financières avaient un caractère subsidiaire.

Ce sont là des entreprises importantes, voire exceptionnelles. La lecture des rapports annuels montre que la plupart des interventions de la Société Académique étaient à la mesure de ses moyens, donc modestes. On achetait des microscopes, des livres, des meubles; on facilitait un voyage d'étude; on prenait en charge des frais de publication, et surtout on suscitait la création de nouveaux enseignements, dont la Société assumait la charge jusqu'à ce que l'Etat prenne la relève. En voici quelques exemples: au début du siècle, c'est l'enseignement du droit fédéral, confié à Alfred Martin (un des rares Genevois qui ont eu une réelle influence sur le développement de la législation suisse moderne); bientôt ce sera la minéralogie, confiée au professeur Louis-Claude Duparc, la chimie théorique enseignée par Philippe-Auguste Guye, la psychologie dont se charge Théodore Flournoy. On pourrait citer d'autres exemples. Ce qui caractérise ces initiatives, c'est la volonté d'orienter vers des horizons toujours plus larges l'enseignement et la recherche de la haute école genevoise. Cette intention est évidente lorsqu'Edouard Claparède fonde l'Institut Jean-Jacques Rousseau. La Société Académique le soutient contre vents et marées (l'Institut avait ses détracteurs) et prend l'initiative en 1929, d'y faire donner par Jean Piaget ses premiers cours genevois...

Dans un autre ordre de préoccupations, la Société Académique devait subventionner largement l'enseignement donné à Genève, dès 1930, par l'historien italien Guglielmo Ferrero, adversaire farouche de Mussolini et du fascisme.

Avec quels moyens? Avec ceux que lui procuraient les cotisations de ses membres; avec les dons et les legs, souvent importants, qu'elle recevait; avec les revenus des fonds que cette générosité lui a permis de créer, chacun ayant son affectation particulière.

Un exemple de gestion efficace

Prenons un exemple: suivons dans son destin un des fonds les plus anciens. En 1902, Gustave Moynier, président du Comité international de la Croix-Rouge, offrait à la Société Académique un capital de Fr. 20.000. —, dont les intérêts devaient être utilisés pour abonner la Bibliothèque publique à des revues et périodiques traitant des sciences sociales et des disciplines annexes. Une Salle Moynier, qui existe toujours, permet d'offrir en consultation les livraisons les plus récentes; après quoi les fascicules sont reliés et mis au rayon, enrichissant ainsi la Bibliothèque publique d'imposantes séries. Que sont devenus les vingt mille francs de 1902? Au 30 septembre 1986, la valeur bancaire du Fonds Moynier était de Fr. 125.921. —, quant au revenu, il a passé de Fr. 1019,70 en 1903 à Fr. 5018,65 en 1986. Certes, les francs 1986 valent moins que les francs 1902, mais la gestion de la Société Académique a permis non seulement de parer aux effets de l'inflation, mais d'accroître la valeur réelle du capital initial. Il est fort vraisemblable que les mêmes 20.000 francs, confiés en 1902 à une institution du secteur public, seraient

aujourd'hui encore 20.000 francs; mais 20.000 francs de 1987!

Ce n'est là qu'un exemple. Tous les fonds de la Société Académique — ceux du moins, dont seuls les revenus peuvent être dépensés — ont vu leur valeur réelle non seulement maintenue, mais augmentée. Le mérite en revient aux trésoriers qui les ont gérés (on en trouvera la liste p. 63) et plus particulièrement à l'un d'eux: Jean-Jacques Gautier. Considérant que gérer séparément les dossiers de quelques vingt fonds, dont certains n'avaient qu'un très modeste capital, était à la fois onéreux et paralysant, il a créé un dossier unique, dont chaque fonds a reçu des parts proportionnelles à son apport. Cela a permis de diversifier les placements, de prendre des risques, qui ont été payants, tout en respectant, pour l'essentiel, les règles de la prudence. Grâce à ce mode de gestion, les fonds confiés à la Société Académique ont échappé à l'érosion, due à la dépréciation, lente mais inexorable, du franc; dépréciation qui a rongé les avoirs de la plupart des fondations à buts scientifiques, culturels ou de bienfaisance.

Voici, à titre d'exemple, les valeurs comprises dans le dossier unique de 1973:

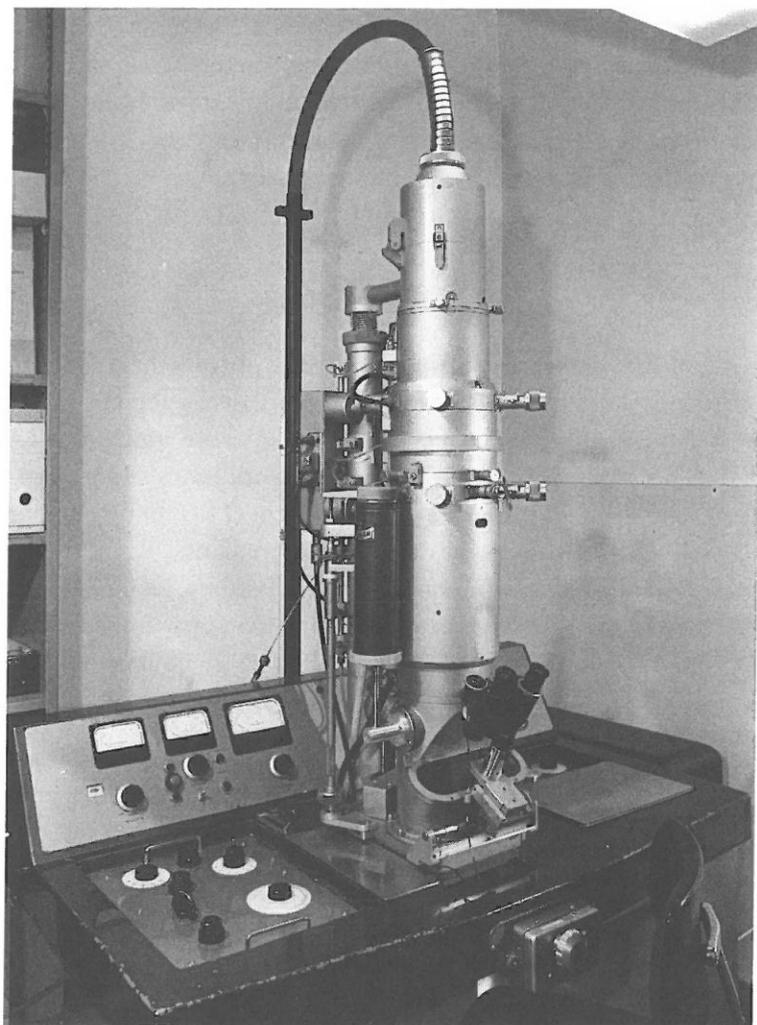
Obligations suisses	32 %
Obligations étrangères	20 %
Actions suisses	17 %
Actions étrangères	17 %
Or	<u>8 %</u>
Total:	100 %

Après cette incursion dans le domaine de la gestion des fonds, sur laquelle on trouvera des précisions d'ordre technique aux



Jean-Jacques GAUTIER (1912-1986)

Trésorier de la Société Académique de 1947 à 1960, puis de 1962 à 1968 (de 1960 à 1962, il en a été le président). Jean-Jacques Gautier a succédé, dans la fonction de trésorier, à son père, Charles Gautier, qui l'avait exercée de 1928 à 1947.



Premier microscope électronique offert à l'Institut de Physique.

pages 49 et suivantes, reprenons le fil des interventions de la Société Académique en faveur des hautes études à Genève. Ces interventions ont presque toujours un caractère subsidiaire: elles complètent et, souvent, suscitent les efforts de l'Etat, dont les finances ont été longtemps précaires, et auquel il fallait parfois forcer la main. Voici quelques exemples:

La Linnaea

En 1908, sur la proposition d'Henri Correvon, la Société Académique a mis à la disposition de l'enseignement de la botanique la station de recherches et le jardin alpin de «La Linnaea» à Bourg-Saint-Pierre. Après de brillantes années pendant lesquelles les professeurs Chodat père et fils, herborisaient dans les Alpes valaisannes avec leurs étudiants, il y eut une période de déclin: abandonnés par les botanistes, les chalets ont été utilisés par le Service des sports universitaires. Aujourd'hui, la station et le jardin retrouvent l'affectation qu'ils avaient à l'origine. La vogue des questions liées à la sauvegarde de la flore et de l'environnement naturel en sont la cause! Depuis 80 ans, «La Linnaea» est entièrement à la charge de la Société Académique, qui en est propriétaire.

Le Fonds Edouard Claparède

La même année (1908), des amis et admirateurs du naturaliste Edouard Claparède (1832-1871) remettaient 17 000 francs à la Société Académique, à charge pour elle d'acquérir et d'entre-



En 1908, sur la proposition d'Henri Correvon, la Société Académique a mis à la disposition de l'enseignement de la botanique la station de recherches et le jardin alpin de « La Linnaea » à Bourg-Saint-Pierre. (Valais).

tenir un bateau équipé pour des recherches limnologiques sur le Léman. Deux bateaux se sont succédé, et, aujourd'hui, les revenus du fonds continuent à être affectés à l'étude, plus nécessaire que jamais, de la faune et de la flore lémaniques.

Le Fonds Emile Plantamour

En 1926, Madame Diodati Plantamour léguait à la Société Académique, en souvenir de son père l'astronome Emile Plantamour (1815-1882), une partie de sa fortune. Cela permit de créer le Fonds Emile Plantamour pour l'astronomie. Mis à contribution, avant et pendant la guerre, capital et intérêts, pour créer dans les rochers du Jungfraujoch une annexe de l'Observatoire de Genève, destinée à permettre une meilleure observation des étoiles, projet auquel il a fallu, en fin de compte renoncer pour se contenter de l'hospitalité de la station scientifique voisine, le Fonds a été reconstitué, et les revenus en sont régulièrement utilisés par les astronomes et astro-physiciens de la Faculté des Sciences pour leurs recherches à Sauverny et pour celles qu'ils ont entreprises, dès avant que la Suisse n'en devienne membre, dans le cadre de l'Observatoire européen de l'hémisphère Sud, au Chili.

Les Fonds Gillet

Les Fonds Gillet datent de 1918. Ils proviennent des legs de Monsieur et de Madame Gillet-Brez. Ils permettent d'une part de remettre quatre prix (dont le montant est actuellement de



L'Edouard Claparède fut construit pour la station de zoologie lacustre de l'Université de Genève. Ce fut la première embarcation construite uniquement pour répondre à un besoin scientifique. Il portait le nom du grand naturaliste genevois (1832-1871). L'avant surélevé, se ponté portait un poste où tout le matériel scientifique trouvait place. A l'arrière, sur le tillac, se trouvait une potence fixe pour suspendre les filets ou les dragues et autres instruments qui devaient être immergés. Ce bateau n'avait pas de pont sur toute sa longueur. Il fut inauguré le 11 octobre 1911 en présence de la famille Claparède, des professeurs Emile Yung, directeur du laboratoire de zoologie de l'Université de Genève, Emile André, Charles-Eugène Guye et E. Montet, de Genève, F.-A. Forel de Morges, et Fuhrmann de Neuchâtel et de nombreux invités. Ce bateau sombra dans le port de Genève en février 1929. La Société Académique décida de construire un nouveau bateau, l'Edouard Claparède II qui fut inauguré le 5 novembre 1931, il est encore à flot à Port-Choiseul, mais sa carrière académique est révolue.

2000 francs) aux titulaires des premières maturités classique, latine, scientifique et moderne des Collèges de Genève; d'autre part, de créer ou de faciliter la création de nouveaux enseignements d'histoire (y compris l'histoire de l'art, l'archéologie et l'histoire des religions) ou de géographie. Cela a permis, depuis bientôt trois quarts de siècle, de favoriser la carrière de jeunes savants genevois formés par notre université et pour lesquels aucune chaire n'était immédiatement disponible. C'est là une manière d'assurer la formation et l'épanouissement d'une relève académique locale, chose éminemment nécessaire si on veut que les Genevois se sentent liés à leur Université. En effet, on ne saurait impunément faire davantage qu'on ne le fait actuellement appel à des savants étrangers. Il y a un équilibre à respecter, des chances à offrir à ceux qui les méritent. Une douzaine d'enseignements, repris après quelques années par l'Etat, ont pour origine des initiatives de la Société Académique et de sa commission des Fonds Gillet.

Le Fonds Charles Bally

Avec Adolphe Pictet, Ferdinand de Saussure, Charles Bally, Albert Séchehayé, Henri Frei, Genève a joué un rôle de premier plan dans le développement des sciences du langage. Un don de la veuve de Charles Bally a permis de créer un fonds, riche au 30 septembre 1986, de Fr. 1 169 000. —, dont les intérêts permettent d'encourager de diverses façons (bourses, prix, subsides de publication, acquisition de livres) les activités de l'Université dans les domaines de la linguistique générale, de la grammaire comparée des langues indo-européennes, de la philologie clas-

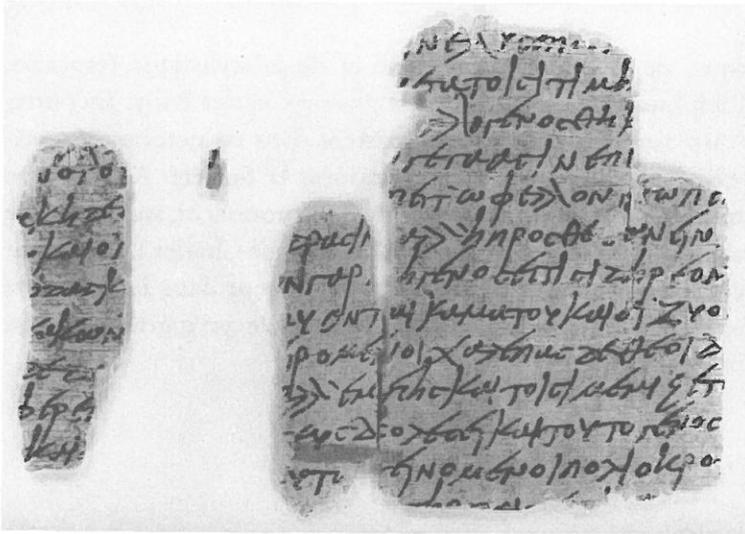
sique, de la philologie romane et de la stylistique française, disciplines dans lesquelles s'est illustré Charles Bally. En outre, s'inspirant des «lectures» qui existent dans de nombreuses universités britanniques et américaines, la Société Académique invite chaque année un grand savant à prononcer, sur un sujet se rattachant à ces disciplines, la «Conférence Charles Bally», dont le texte est ensuite publié, le plus souvent dans les «Cahiers Ferdinand de Saussure». Il y a là un modèle qui mériterait d'être imité.

Une collection de papyrus

D'autre part, avec ses ressources générales et avec les revenus de divers fonds, la Société Académique a acheté, à la fin du siècle dernier, puis dans les années quarante de ce siècle, une partie importante des papyrus grecs qui sont une des richesses de la Bibliothèque publique, laquelle a pu d'autre part, sur les revenus d'un «Fonds auxiliaire», qui lui sont réservés, acquérir des ouvrages, voire des bibliothèques entières, et des manuscrits qu'il était important de conserver ou de rapatrier à Genève. La Société Académique dispose aussi d'un Fonds auxiliaire des Archives d'Etat.

Allocations diverses

Les publications de la Faculté de droit bénéficient, depuis 1967, des revenus du Fonds Paul Logoz (capital: 172 000 francs au 30.9.1986). Les fouilles genevoises aux Kellia (éta-



Papyrus de Genève n° 94 :

Hésiode, ses Travaux et les Jours vers 173 et suivants. V^e siècle après J.C.
(Photographie François Martin)

Dès les premières années de son activité, la Société Académique a contribué au développement de la collection de papyrus grecs, latins et byzantins que possède la Bibliothèque publique. Commencée en 1882 par Jules Nicole, cette collection compte quelque six cents pièces dont beaucoup sont encore inédites. Ce sont, pour une faible part, des textes littéraires, et pour la majeure partie, des documents privés: lettres, reçus, contrats, etc. Ils sont cités dans la littérature spécialisée sous le signe P. Genav. ou P. Gen. suivi du numéro d'inventaire.

Notre cliché représente un fragment fort important du poème Les Travaux et les Jours d'Hésiode, qui l'a composé au VIII^e siècle avant notre ère. Fragment important car on y trouve les restes de quatre vers qui ne figurent dans aucun des manuscrits médiévaux sur la base desquels ont été établies les éditions modernes (dont la quatrième en date a été imprimée à Genève, en 1566, par Henri Estienne).

Complétés grâce à un papyrus de Berlin (P. Berol, 21107), publié en 1967, ces vers, qui ont été expurgés par les éditeurs alexandrins, font état d'une réconciliation entre Zeus et son père Cronos, ce qui reflète vraisemblablement la croyance d'une secte mystique refusant d'admettre que des dieux puissent se haïr pour l'éternité, et ignorer en conséquence le pardon. Ils s'insèrent entre les vers 173 et 174 de nos éditions, et font partie du mythe des races. Les éditeurs alexandrins ont eu raison de les considérer comme interpolés: ils sont manifestement étrangers à la pensée religieuse d'Hésiode telle qu'elle s'exprime, notamment dans la Théogonie.

ments monastiques coptes en bordure du Delta du Nil) et à Kerma (au Soudan), ont bénéficié de subsides du Fonds pour les Etudes classiques et orientales.

Il y aurait encore bien des interventions de la Société Académique en faveur des sciences humaines à évoquer!

Les sciences et la médecine

C'est toutefois dans le domaine des sciences exactes et naturelles et de la médecine que s'exerce l'effort principal de la Société Académique, sur le plan financier s'entend!

On pouvait se demander, au début des années cinquante, si la création du Fonds National n'allait pas rendre inutile l'activité de la Société Académique. La réponse ne devait pas tarder; plus que jamais, cette activité est nécessaire. En provoquant un véritable boom de la recherche universitaire, le Fonds national, qui ne saurait tout prendre à sa charge — il n'alloue, lui aussi, que des subsides —, créait de nouveaux besoins que les budgets universitaires ne pouvaient satisfaire pleinement. L'évolution est claire: les demandes présentées à la Société Académique n'ont cessé de croître depuis que le Fonds National existe!

Médecine

Pour la médecine, la Société dispose depuis une vingtaine d'années des Fonds Eugène Rapin (1965), Pierre Fernex (1965), Marthe Seidl-Hentsch (1974), Charles Perrier (1983) et d'un «Fonds pour la médecine et la biologie» (1978). Grâce aux revenus de ces fonds, des subsides de l'ordre de grandeur de Fr. 100 000. — par an peuvent être accordés à la Faculté de

Médecine. Ils servent à compléter l'équipement scientifique des instituts, à octroyer des bourses, à faciliter des voyages et des publications. Il y a là, pour la Société Académique, une activité nouvelle, que supervise une commission des fonds pour la médecine. Dans le passé, ses moyens ne lui permettaient d'intervenir que très modestement en faveur de l'enseignement et de la recherche médicale.

Sciences exactes et naturelles

Les fonds destinés aux activités de la Faculté des Sciences sont en partie relativement anciens (Fonds Edouard Claparède, 1908; La Linnaea, 1908; Fonds Emile Plantamour, 1926); d'autres, fort bien dotés, sont de création plus récente: Fonds Frédéric Firmenich (1951) et Chuit (1968), Fonds Théodore et Fernand Turrettini (1939 et 1970); Fonds Marc Birkigt (1954). Au total, la Société Académique est en mesure de tirer de ces fonds et de ses ressources générales environ 200 000 francs par an, ce qui lui permet d'accorder une vingtaine de subsides, l'accent étant mis sur l'équipement des laboratoires et sur la formation de la relève. Si on prend en considération l'ensemble des prestations financières depuis 1888, on constate que la part de la Faculté des Sciences est de l'ordre de grandeur de 50%, proportion qui tend à se modifier depuis que d'importants fonds destinés à la médecine et aux sciences humaines ont été créés. La prédominance de la Faculté des Sciences s'explique par la tradition genevoise et par les efforts de l'industrie locale pour soutenir l'Université en général, l'Ecole de chimie et l'Institut de Physique en particulier.



François Pfaeffli
Professeur à l'Institut dentaire.

Charles-François PFAEFFLI (1873-1960)

Charles-François Pfaeffli, membre pendant de longues années du Comité de la Société Académique; président de 1928 à 1931, puis en 1937-38. Il a pris l'initiative et assuré le succès de la grande collecte lancée en pleine crise en 1931, dont le produit — 750.000 frs — a rendu l'espoir à l'Université (voir p. 32).

La grande collecte de 1931

Le Comité de la Société Académique, qui siège quatre ou cinq fois par an, et les commissions qui l'assistent, distribuent de leur mieux, pour les activités courantes de l'Université, les revenus disponibles; mais leur activité ne se borne pas à faire face à la demande: il leur arrive périodiquement de prendre d'importantes initiatives.

La plus remarquable est celle qui a permis, en 1931, au plus fort de la crise économique déclenchée en 1929 par le krach de Wall Street, de récolter 751 000 francs. L'Etat était obligé de réduire ses dépenses. L'Université en pâtissait. La qualité de l'enseignement était menacée. Une rescousse s'imposait. La Société Académique en prit la tête. L'affaire fut conduite avec énergie par le président en charge, Charles-François Pfaeffli. L'argent récolté permit de relancer les activités universitaires. Une partie en fut utilisée pour d'importantes transformations dans le bâtiment de la Bibliothèque publique: construction de nouveaux magasins et aménagement de salles de séminaire pour les facultés des sciences humaines, qui étaient dramatiquement à l'étroit; mise à jour de l'équipement de plusieurs instituts; création à Malagnou d'un nouvel Institut de biologie. Voici, dans ce dernier cas, comment les choses se sont passées. Le professeur Guyénot jouissait d'une grande renommée dans le monde entier. La Fondation Rockefeller était disposée à allouer 200 000 francs pour lui permettre de créer son propre institut (ses laboratoires dans le bâtiment central des Bastions étaient vétustes et il y étouffait), mais à condition que Genève doublât la somme. L'Etat ne pouvait accorder que 125 000 francs, la



En 1931, création à Malagnou d'un nouvel Institut de Zoologie. La Fondation Rockefeller était disposée à allouer 200 000 francs pour permettre au professeur Guyénot de créer son propre laboratoire, mais à condition que Genève doublât la mise de fonds. L'Etat ne pouvait accorder que 125 000 francs; la Société Académique y ajouta 75 000 francs et la construction put commencer.

Société Académique y ajouta 75 000 francs, et la construction put commencer. Ces 75 000 francs n'ont été qu'un appoint, mais un appoint décisif; ils illustrent le caractère subsidiaire qui caractérise les interventions de la Société Académique.

L'Institut de Physique

Vers la fin de la guerre, il était devenu évident que des développements foudroyants marquaient déjà et allaient marquer toujours davantage la recherche dans le domaine de la physique. Genève ne pouvait plus se contenter de loger ses physiciens au premier étage du Bâtiment des Bastions. En mars 1944, l'Etat décida de construire un nouvel Institut de Physique sur les bords de l'Arve. La Société Académique se chargea de procéder, à ses frais, à l'établissement des plans; puis elle lança une souscription auprès des particuliers et de l'industrie. Les quelques 250 000 francs récoltés ont été affectés, dans les années qui suivirent, à l'équipement de l'Institut.

Le IV^e Centenaire

Quelques années plus tard, à l'occasion du IV^e Centenaire de l'Université, l'industrie métallurgique et chimique genevoise créait un Fonds de 226 880 francs dont elle confia la gestion à la Société Académique; de nouveaux dons et une gestion avisée permirent de porter le montant de ce «Fonds du IV^e Centenaire» à 600 000 francs, qui n'étaient pas destinés à être capi-

talisés, mais à être répartis entre les facultés. Chacune eut sa part. Même la Faculté de théologie, qui tirait, si on peut dire, le diable par la queue, depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat. On préleva pour elle, sur ce fonds 75 000 francs; un donateur anonyme y ajouta 50 000 francs. On ne pouvait oublier, au moment où on commémorait la fondation de l'Académie, en 1559, que le noyau initial en avait été l'enseignement de la théologie par Jean Calvin et Théodore de Bèze!

La Villa Rigot

Mentionnons une dernière intervention importante de la Société Académique. Les enfants de Guillaume Fatio avaient consacré 100 000 francs à la restauration du rez-de-chaussée de la Villa Rigot, donnée à l'Université avant la guerre par la Fondation Rockefeller, mais dont l'Etat avait usurpé pour ses propres besoins la jouissance, et qu'il venait de restituer, fort délabrée intérieurement à l'Université. L'initiative de cette restauration avait été prise par André Fatio, qui fut, de 1950 à 1984, un des membres les plus actifs et les plus généreux du Comité de la Société Académique, lequel, en grande partie pour lui marquer sa reconnaissance, prit à sa charge la restauration des étages supérieurs de la villa, ce qui lui coûta 76 000 francs; après quoi l'Université put enfin disposer d'une résidence où loger ses hôtes et tenir beaucoup de ses réunions et réceptions.

Une aide morale

La Société Académique ne s'est pas bornée à récolter et à distribuer de l'argent. Elle s'est, dès l'origine, et alors sous



André FATIO (1903-1986)

Président de la Société Académique de 1956 à 1959, trésorier en 1960-1962, André Fatio a fait partie pendant près de 40 ans du Comité et de plusieurs commissions. Il a rendu à la Société Académique et à l'Université, qui était au cœur de ses préoccupations civiques, d'incalculables services, et il a multiplié les marques de sa générosité.

l'impulsion des étudiants qui l'avaient créée, soucieuse d'être un truchement entre l'Université et la Cité. Elle l'est déjà dans ses organes, où professeurs (fort nombreux, notamment dans les commissions), industriels, banquiers, commerçants, avocats, notaires, médecins travaillent ensemble. Aux écoutes de la Cité, elle a compris, bien avant les responsables directs de l'Université, que les structures de celle-ci étaient surannées, qu'elles ne répondaient plus aux exigences et à l'esprit des temps nouveaux caractérisés par l'afflux des étudiants, l'accroissement des tâches administratives et l'explosion de la recherche. Elle était convaincue qu'il fallait faire participer toutes les composantes du corps académique, chacun selon sa nature et son génie propre, au progrès du haut enseignement et au dialogue, plus nécessaire que jamais, avec le peuple genevois, qui lui donne les moyens d'exister, et qui a le droit de recevoir des comptes. Elle a agi avec tant de discrétion qu'on a oublié le rôle décisif qu'elle a joué alors, notamment dans la création, en 1960, du Conseil académique et dans celle d'un poste de secrétaire général. L'Université marqua sa reconnaissance en appelant à la présidence du Conseil Académique André Fatio.

Ses statuts, qui datent dans leur première version, de 1888, proclament — et la disposition reste en vigueur — que «La Société Académique a pour but de grouper tous les amis des études supérieures à Genève». C'est l'amitié qui inspire toutes ses entreprises, toutes ses interventions en faveur de l'Université, et cela depuis un siècle: elle reste fidèle à l'idéal formulé par les Zofingiens qui l'ont fondée.

Olivier REVERDIN

Des biens de la Société Académique et de leur gestion

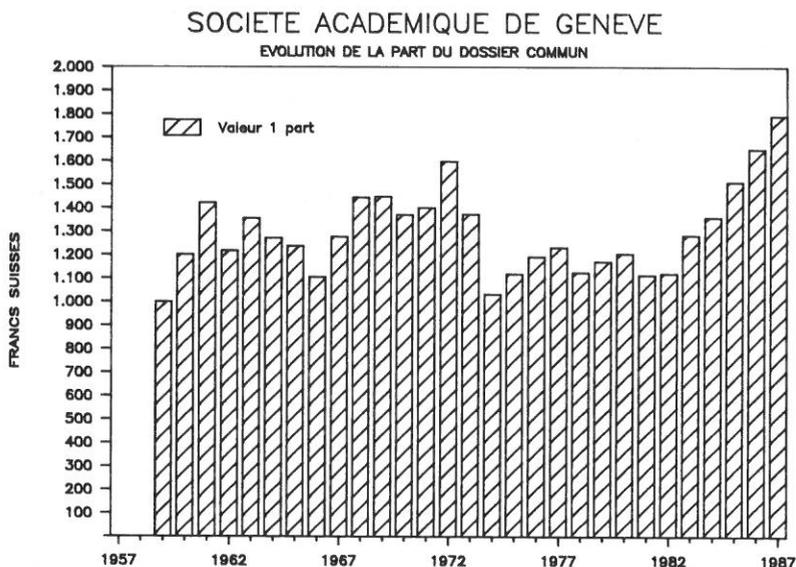
Les différents fonds de la Société Académique proviennent de dons, legs, souscriptions et cotisations. Ils ont été créés en la mémoire d'une personne ayant eu des activités universitaires et portent son nom. Le Comité s'est appliqué à en faire respecter scrupuleusement les statuts particuliers à travers les générations. De tailles variées, ces fonds sont restés dans les banques où ils ont été légués et c'est pourquoi les titres sont déposés depuis près d'un siècle dans 6 banques privées de Genève: MM. Darier & Cie, Hentsch & Cie, Lombard Odier & Cie, Mirabeau & Cie, Pictet & Cie et Piguet & Cie.

Le dossier commun

En 1959, M. Jean-Jacques Gautier, alors trésorier, a proposé, avec l'appui de la Commission financière, de rassembler tous ces dons en un fonds commun, afin d'en rationaliser la gestion et l'administration. L'ensemble du capital a été estimé, puis partagé en parts unitaires reflétant la valeur des actifs de notre société. Chacun de ces fonds individuels possède ainsi un certain nombre de parts. Son évolution d'une année à l'autre représente la plus-value ou la moins-value réalisée par les actifs au cours de l'exercice. Chaque fonds individuel reçoit une bonification en fin d'année qui est déterminée en fonction des revenus et du gain en capital, déduction faite des réserves et charges.

Par exemple, le fonds Aubert a été créé en 1962 avec une somme de Fr. 42 609.— et a reçu en échange 35 parts de Fr. 1 217,40, valeur de la part à cette époque.

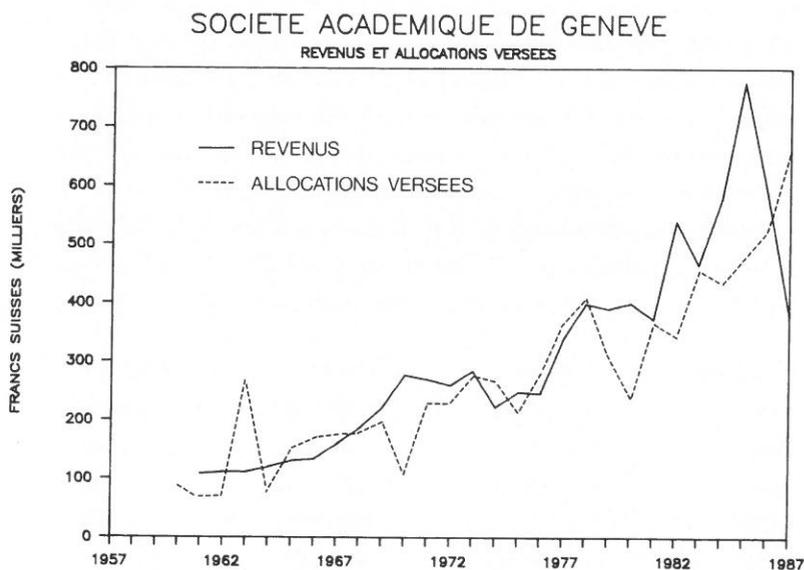
Emise Fr. 1 000.— la part unitaire a passablement fluctué depuis son origine comme le montre le graphique ci-dessous; elle a en particulier subi les contre-coups du choc pétrolier des années 1972-73 et elle culmine en cette fin d'exercice 1987 à Fr. 1 792.—.



Le fonds Birkigt est resté indépendant puisque l'Etat de Genève en est propriétaire et que la Société Académique n'en est que la gérante. Le fonds E. et B. Henneberg, resté anonyme jusqu'en 1986 selon le vœu de son donateur, est géré de façon indépendante par Piguet & Cie à Yverdon.

La politique d'allocation

La politique d'allocation a connu une évolution considérable durant les dernières décennies. Nos prédécesseurs, extrêmement économes, ne distribuaient que la moitié des revenus annuels déduction faite des réserves prévues pour certains fonds. Par exemple, les revenus en 1944 représentaient Fr. 25 000 sur une fortune de 1,1 million et les allocations de cette année furent de Fr. 14 000. En 1987, les revenus bruts se sont élevés à Fr. 405 000 sur une fortune de 15 millions et il a été distribué Fr. 660 000, soit 47 fois plus qu'en 1948. Cette politique d'attribution plus généreuse a été le souhait de notre comité.



Le graphique ci-contre souligne la corrélation de l'évolution des revenus et des allocations depuis 1959. Il démontre que le Comité a distribué avec justesse les revenus du capital avec seulement deux exceptions en 1963 et 1987 où des gains en capitaux ont été réalisés et ont permis une distribution dépassant les revenus.

Evolution de la fortune de la société

Depuis 1948, la fortune de la Société Académique n'a cessé de croître grâce à la politique de gestion de nos prédécesseurs qui ont toujours privilégié des investissements en actions pour la plus grande partie des avoirs. Sur de longues périodes, c'est la solution la plus efficace pour protéger la valeur réelle du capital contre l'inflation. Aujourd'hui, la Société Académique possède un patrimoine d'environ FS 15 millions, alors qu'en 1948 la fortune s'élevait à 1,1 million et en 1958 à 2,3 millions. C'est grâce à cette gestion dynamique que nous sommes arrivés à une telle croissance car nous n'aurions jamais pu atteindre ces niveaux en plaçant ces fonds en valeur dites pupillaires.

Selon le tableau ci-après, la fortune de la Société Académique s'est vue multipliée par 13, les revenus par 25 et les allocations par 47 au cours de la période considérée.

<i>Année</i>	<i>Capital</i>	<i>Revenus</i>	<i>Attributions</i>
1948	1,1 million	25 300	14 000
1958	3,2 millions	65 000	65 000
1968	7,8 millions	180 000	180 000
1978	9,0 millions	400 000	405 000
1987	15,0 millions	405 000	660 000

Quant aux frais généraux, ils ont pu être maintenus dans des limites modestes, environ 3,5% des revenus ou 0,15% du patrimoine, grâce au travail bénévole de nos membres.

Néanmoins, nous devons constater que l'accroissement des fonds de la Société provenait en premier lieu de legs et de dons jusqu'en 1948. Cette tendance, ensuite, s'est peu à peu inversée. Nous observons un ralentissement des legs à notre Société s'expliquant par la création de nombreuses autres fondations spécialisées qui lui font concurrence. Ce phénomène a pu être compensé par la montée des valeurs boursières.

Depuis 1944, notre Société a contribué pour plus de Fr. 8,6 millions de dons à la recherche universitaire tout en maintenant la valeur des capitaux qui nous avaient été confiés. Preuve en est, le fonds Birkigt créé en 1954 avec une mise de fonds de Fr. 500 000 vaut à ce jour 1,9 million et a distribué Fr. 1,1 million depuis sa création. Notre Commission financière constituée d'experts a effectué un travail remarquable qui montre bien la solidarité qui unit l'Université à la Cité.

Ceux qui ont confié des fonds à la Société Académique ne sont généralement plus de ce monde pour constater que leur confiance a été bien placée, et que leurs bienfaits portent leurs fruits. Mais ceux qui sont fidèles à leur mémoire peuvent le voir, et d'autres — espérons-les nombreux — s'inspireront de leur exemple.

Renaud GAGNEBIN

La vocation, le fonctionnement et les procédures de la Société Académique

On a dit (p. 18) comment la Société Académique gère son patrimoine, comment elle est parvenue, au cours des ans, à l'accroître.

Indépendante de l'Etat, libre à l'égard des partis et de la politique, elle joue le rôle de truchement entre la Cité et l'Université.

Les ressources dont elle dispose proviennent exclusivement du secteur privé. La gestion en est privée.

La vocation de la Société Académique est clairement définie: elle soutient, moralement et financièrement l'enseignement, la recherche scientifique et la formation de la relève à l'Université de Genève.

Elle dispose, pour ce faire, de sa bonne volonté d'une part; d'autre part des cotisations de ses membres, des dons qu'elle reçoit et des revenus des trente fonds qu'elle gère.

Ces fonds proviennent pour la plupart de dons ou de legs. Un règlement précise leur but. Il s'agit généralement d'encourager les activités universitaires dans des disciplines particulières (recherches limnologiques, astronomie, médecine, publications juridiques, linguistiques, etc.) ou sous des formes précises (octroi de bourses, acquisition de livres, d'appareils scientifiques). Ainsi



Comité 1988: de gauche à droite: MM. Renaud Gagnebin, Trésorier; Ronald Mermod; Roger Firmenich; Pierre Maurice; Raymond Racine; Gérard de Haller, Président; M^{me} Colette Isoz, Secrétaire; Olivier Reverdin; Alain Dufour; Robert Roth. MM. Charles Bünzly et Jean-Louis Fatjo étaient absents le jour de la photographie. MM. André Hurst et Nicolas Pictet n'avaient pas encore reçu les suffrages de l'Assemblée Générale de 1988.

l'ont voulu les donateurs et les testateurs qui ont confié leur argent à la Société Académique. Celle-ci se doit de respecter leurs intentions.

Fort heureusement, les revenus de deux fonds importants sont à la libre disposition du Comité. Il s'agit du Fonds Académique et du Fonds Henneberg.

L'octroi ou le refus d'un subside est du ressort exclusif du Comité de la Société Académique, qui se réunit quatre ou cinq fois par an, et qui est habilité, en cas d'urgence, à prendre des décisions par voie de correspondance.

Les décisions du Comité se fondent sur les rapports scientifiques des dix-neuf commissions que compte la Société ou sur l'avis d'experts qu'il consulte. Ce sont très souvent des contingences d'ordre financier qui le contraignent à ne pas accorder un subside malgré l'appréciation favorable de la commission ou de l'expert consulté. La Société ne peut donner... que ce qu'elle a.

Toutes les requêtes doivent être adressées au:

Président de la Société Académique
Case postale 234, 1211 Genève 4.

Le président transmet les requêtes à la commission ou à l'expert compétent. La procédure d'examen, jusqu'à la décision du Comité, dure de deux à cinq mois. Elle peut, de cas en cas, être accélérée.

Une requête n'est prise en considération que si:

1. elle est présentée par un professeur, un enseignant ou une personne qui a achevé ses études en obtenant un diplôme, une licence ou un doctorat.

2. pour autant qu'elle comporte:
- a) un projet scientifique clairement défini et réalisable dans un délai prévisible;
 - b) un budget établi avec rigueur;
 - c) des précisions sur le département ou l'institut dans le cadre duquel le requérant entend travailler (ou, pour un complément de formation à l'étranger, l'Université choisie).

Les fonds dont dispose la Société Académique et leur destination

La Société Académique a pour mandat d'encourager l'enseignement, la formation et la recherche à l'Université de Genève.

Elle ne prend donc pas en considération les requêtes émanant de personnes qui n'ont pas de lien institutionnel avec l'Université de Genève.

RÈGLES APPLIQUÉES POUR L'OCTROI DES SUBSIDES

Bourses

La priorité dans l'octroi des bourses, consiste à favoriser la relève académique locale, issue de l'Université elle-même.

Il en résulte que, dans la mesure où les règlements de ses divers fonds le lui permettent, la Société Académique réserve ses bourses à des candidats qui ont achevé leurs études à Genève et qui souhaitent compléter leur formation à l'étranger, ou éventuellement dans une autre université suisse.

Des bourses peuvent exceptionnellement être accordées pour permettre à un candidat au doctorat qui a réuni tous les éléments de sa thèse d'en achever la rédaction. La durée de ces bourses est de six mois, exceptionnellement d'un an. En aucun cas, la Société Académique n'accorde de bourse à un candidat qui a

l'intention de travailler à une thèse ou en est encore aux recherches préliminaires.

Subsides de publication

Ne seront prises en considération que les demandes accompagnées d'un manuscrit prêt à l'impression, d'un devis d'imprimerie et d'un contrat d'édition, ou pour des articles destinés à paraître dans un périodique, d'une déclaration de la rédaction du périodique précisant à quelles conditions matérielles elle est disposée à publier l'article.

Un subside de publication n'est accordé pour une thèse de doctorat que pour autant que l'impression en soit particulièrement onéreuse, qu'il s'agisse de langues dont l'écriture est de composition difficile (grec, arabe, hiéroglyphes, sanscrit, chinois par exemple) ou d'ouvrages qui nécessitent une abondante illustration.

Il n'y a d'exception que pour les thèses de la Faculté de Droit: un fonds spécial (Fonds Logoz) permet de leur allouer des subsides de publication.

Equipement scientifique

Seules les demandes relatives à des appareils scientifiques spécifiques ou à l'acquisition de livres ou de matériel iconographique dans des domaines spéciaux seront prises en considération.

L'équipement de routine, les machines de bureau (y compris les terminaux d'ordinateurs), l'acquisition d'ouvrages courants ne sont pas pris en charge.

Frais de voyage

La Société Académique peut accorder ses subsides pour des voyages d'étude entrepris en vue d'un travail de recherche ou d'une publication scientifique. Des subsides, représentant une partie des frais de voyage et de séjour, peuvent être accordés à de jeunes savants, ne bénéficiant pas d'un poste permanent, qui se rendent à un congrès pour y présenter, sous forme de communication, les résultats de leurs recherches.

Colloques et séminaires

Dans la mesure où elle en a les moyens, la Société Académique prend à sa charge une partie des frais de publication des actes de colloques ou de séminaires organisés à Genève, dans le cadre des activités universitaires.

FONDS SANS DESTINATION SPÉCIALE

Fonds Académique

Fonds E. et B. Henneberg

FONDS DESTINÉS AUX SCIENCES HUMAINES

Fonds Paul Logoz pour les publications de la Faculté de droit

But: Faciliter par des subventions ou prêts la publication ou préparation de thèses de doctorat en droit de l'Université de Genève.

Fonds Paul Moriaud

But: Allouer des subsides à des professeurs, privat-docents ou étudiants ayant au moins le grade de licencié, en vue de favoriser un travail, des recherches ou des études déterminées ou même un voyage scientifique.

Fonds André Aubert

But: Allouer des subsides à des professeurs, chargés de cours, privat-docents et étudiants genevois ou confédérés, en vue de favoriser un travail de recherches, des études déterminées, des voyages scientifiques ainsi que des stages dans une université ou un institut à l'étranger.

Fonds pour l'Université

But: Acquérir des ouvrages modernes ou anciens utiles pour des travaux universitaires. Les ouvrages acquis restent propriété de la Bibliothèque publique et universitaire.

Fonds Ernest Pronier

But: Les revenus sont affectés à la Faculté des lettres.

Fonds Michel Schwitzguebel

But: Les revenus sont affectés à la Faculté des lettres.

Fonds pour les Etudes Classiques et Orientales

But: Soutenir les activités de l'Université dans les domaines de l'archéologie classique et orientale, de la philologie classique, de l'histoire et de l'histoire des religions antiques, par l'octroi de bourses ou d'allocations à des voyages d'études, de subsides pour des fouilles ou des publications, le complètement de bibliothèques spécialisées, etc.

Fonds Charles Bally

But: Les revenus sont destinés à encourager, par l'octroi de prix et de bourses, l'étude à l'Université de Genève, de la lin-

guistique, de la philologie, notamment de la philologie classique et de la philologie romane, ainsi que de la stylistique.

Fonds Gustave Moynier

But: Abonnement de la Bibliothèque publique (Salle Moynier) à des publications périodiques de sciences sociales (droit, philosophie, histoire).

Fonds Gillet «ordinaire»

But: Subventionner ou créer des enseignements dans les domaines de l'histoire, de la géographie ou de l'économie politique.

Fonds Marie Schappler

But: Récompenser un mémoire traitant d'une question relative à la morale dans les institutions politiques, juridiques, économiques, sociales ou professionnelles, tant nationales qu'internationales.

Fonds auxiliaire de la Bibliothèque publique et universitaire

But: Achats d'ouvrages ou de manuscrits destinés à la Bibliothèque publique et universitaire.

Fonds Edouard Frommel

But: Favoriser les études de théologie et de psychologie religieuse ou de neuropathologie, psychiatrie et de thérapeutique psychiatrique.

Fonds auxiliaire des Archives d'Etat

But: Accroissement des documents des Archives, entretien et développement des collections annexes et des instruments de travail (bibliothèque consultative, inventaires et répertoires, moulages des sceaux, cadastre historique, copie de documents étrangers, etc.).

FONDS POUR LA MÉDECINE

Fonds D' Eugène Rapin

But: Fonds en faveur de la Faculté de médecine de l'Université de Genève pour faciliter des recherches et développer certains services de laboratoires.

Fonds D' Pierre Fernex

But: Les revenus sont destinés à développer sous toutes leurs formes, les recherches fondamentales et appliquées à la lutte contre le cancer.

Fonds Marthe Seidl-Hentsch

But: Les revenus sont destinés à subventionner des travaux de recherche dans les domaines de la science, plus particulièrement dans les secteurs où une découverte majeure pourrait apporter des espoirs de guérison à des maladies jugées incurables (cancer, leucémie, etc.) ou une amélioration aux conditions de vie (environnement).

Fonds D' Charles Perrier

But: Développer et subventionner tous services, travaux et recherches de la Faculté de médecine, dans les domaines de la chirurgie et de la médecine.

Fonds de Médecine et Biologie

But: Permettre des travaux de recherches dans le domaine médical ou biologique ainsi que l'acquisition d'appareils et de matériel nécessaires à ces travaux et recherches.

FONDS POUR LES SCIENCES NATURELLES
ET EXACTES

Fonds Frédéric Firmenich et Philippe Chuit

But: Participer au développement et au rayonnement de l'Ecole de Chimie de Genève, notamment par l'octroi de bourses de recherche et d'études, subsides pour des voyages ou des stages en Suisse ou à l'étranger, crédits pour l'acquisition d'équipement de laboratoire.

Fonds Théodore et Fernand Turrettini

But: Octroyer des bourses d'études ou de recherche, achat de matériel et d'instruments pour l'Ecole de physique de l'Université de Genève; aider un jeune physicien genevois pour lui permettre un stage dans une université ou un institut scientifique à l'étranger.

Fonds Marc Birkigt

But: Récompenser et aider de jeunes savants, étudiants sur le point de terminer leurs études, ingénieurs chimistes, docteur ès sciences, assistants, chefs de travaux, chargés de cours ou professeurs extraordinaires, en subventionnant des recherches, en

fournissant du matériel destiné à ces recherches et en permettant des séjours d'études.

Fonds Jardin alpin «La Linnaea»

But: En tant que propriétaire du Jardin botanique alpin La Linnaea, sis à Bourg-Saint-Pierre (Valais), le fonds en offre la jouissance à la Faculté des Sciences qui s'engage à l'utiliser pour permettre aux professeurs, privat-docents de l'Université de Genève, ou chercheurs d'autres universités, de poursuivre leurs études tant botaniques que géologiques ou autres, mais toujours scientifiques.

Fonds Emile Plantamour

But: Développement de la science astronomique ou météorologique.

Fonds Edouard Claparède

But: Fonds consacré à la zoologie lacustre et aux études sur le quarternaire du bassin de Genève.

DIVERS

Fonds Gillet «voyages»

But: Attribuer des prix, destinés à leur permettre de faire un voyage d'étude, aux élèves du Collège de Genève qui ont obtenu, dans chacune des quatre sections, la première maturité.

Présidents de la Société Académique

1888-1889	Edouard Sarasin	1911-1912	Casimir de Candolle
1889-1890	Emile Rivoire	1912-1913	Edouard Chapuisat
1890-1891	Alexis Lombard	1913-1914	Barthélemy Bouvier
1891-1892	Marc Micheli	1914-1915	Frédéric Gardy
1892-1893	Edouard Favre	1915-1916	Henri Deonna
1893-1894	Charles Aubert	1916-1917	Henri Audeoud
1894-1895	Alfred Cartier	1917-1918	Henry Fatio
1895-1896	Léopold Favre	1918-1919	Albert Richard
1896-1897	Auguste Blondel	1919-1920	Albert Richard
1897-1898	Albert Gampert	1920-1921	Albert Richard
1898-1899	Eugène Choisy	1921-1922	Henri Audeoud
1899-1900	Camille Favre	1922-1923	Henri Audéoud
1900-1901	Barthélemy Bouvier	1923-1924	Alphonse Bernoud
1901-1902	Ernest Picot	1924-1925	Alphonse Bernoud
1902-1903	Edouard Sarasin	1925-1926	Louis Blondel
1903-1904	Henry Fatio	1926-1927	Louis Blondel
1904-1905	Henri Audeoud	1927-1928	Louis Blondel
1905-1906	Auguste Blondel	1928-1929	Ch.-F. Pfaeffli
1906-1907	Barthélemy Bouvier	1929-1930	Ch.-F. Pfaeffli
1907-1908	Arnold Pictet	1930-1931	Ch.-F. Pfaeffli
1908-1909	Eugène Choisy		
1909-1910	Marc Peter		
1910-1911	Auguste Blondel		

1931-1932	Alphonse Bernoud	1956-1957	André Fatio
1932-1933	Alphonse Bernoud	1957-1958	André Fatio
1933-1934	Alphonse Bernoud	1958-1959	André Fatio
1934-1935	Henri de Ziegler	1959-1960	Jean-Jacques Gautier
1935-1936	Henri de Ziegler	1960-1961	Jean-Jacques Gautier
1936-1937	Henri de Ziegler	1961-1962	Jean-Jacques Gautier
1937-1938	Ch.-F. Pfaeffli	1962-1963	Augustin Lombard
1938-1939	Robert Martin	1963-1964	Augustin Lombard
1939-1940	Robert Martin	1964-1965	Augustin Lombard
1940-1941	Robert Martin	1965-1966	Olivier Reverdin
1941-1942	Gustave Hentsch	1966-1967	Olivier Reverdin
1942-1943	Gustave Hentsch	1967-1968	Olivier Reverdin
1943-1944	Gustave Hentsch	1968-1969	Georges Perréard
1944-1945	Bernard Naef	1969-1970	Georges Perréard
1945-1946	Bernard Naef	1971-1972	Philibert Lacroix
1946-1947	Bernard Naef	1972-1973	Philibert Lacroix
1947-1948	Paul Collart	1973-1974	Philibert Lacroix
1948-1949	Paul Collart	1974-1975	Alain Dufour
1949-1950	Paul Collart	1975-1976	Alain Dufour
1950-1951	Roger Firmenich	1976-1977	Alain Dufour
1951-1952	Roger Firmenich	1977-1978	François Naef
1952-1953	Roger Firmenich	1978-1979	François Naef
1953-1954	Marc-Aug. Borgeaud	1979-1980	François Naef
1954-1955	Marc-Aug. Borgeaud	1980-1981	Georges Perréard
1955-1956	Marc-Aug. Borgeaud	1981-1982	Georges Perréard

1982-1983 Georges Perréard	1985-1986 Pierre Maurice
1983-1984 Pierre Maurice	1986-1987 Gérard de Haller
1984-1985 Pierre Maurice	1987-1988 Gérard de Haller

Les Trésoriers

1888-1889 Barthélemy Bouvier	1960-1962 André Fatio
1899-1907 Arnold Pictet	1962-1968 Jean-Jacques Gautier
1907-1908 Barthélemy Bouvier	1968-1982 Guy Demole
1908--1928 Aymon Pictet	1982-1985 Alain Peyrot
1928-1947 Charles Gautier	1985- Renaud Gagnebin
1947-1960 Jean-Jacques Gautier	

C'est à ses trésoriers et à la Commission Financière qui les assiste que la Société Académique est redevable de l'excellente gestion de ses fonds. On constatera qu'en un siècle, neuf trésoriers se sont succédé.

